



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA prend part à la 7ème Conférence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) à Niamey

[A](#) [1] [+A](#) [1]

La HACA prend part à la 7ème Conférence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC) à Niamey

10 déc 2013

Une délégation de la Haute Autorité, conduite par sa présidente Mme Amina Lemrini Elouahabi, a pris part, du 10 au 12 décembre 2013 à Niamey, à la 7ème Conférence du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), organisée par le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) du Niger.

Placée sous le thème "*Etat des lieux du processus de transition vers le numérique en Afrique : rôle et défis pour les instances de régulation des médias*", cette conférence a connu la participation de dix-huit instances africaines de régulation de la communication membres du Réseau, ainsi que celle de plusieurs organisations internationales et sous-régionales et d'opérateurs de la télévision numérique en Afrique à titre d'observateurs.

Cette 7^{ème} Conférence du RIARC s'est déroulée en quatre sessions thématiques qui ont permis aux différentes délégations de faire le point sur l'état d'avancement du processus de transition vers le numérique dans les différents pays membres, d'étudier les possibles partenariats - dans le cadre de ce processus - entre le RIARC et des Institutions régionales et internationales dont l'Union Internationale des Télécommunications et l'Union Africaine des Télécommunications, ainsi que d'échanger autour du rôle des instances de régulation des médias dans ce processus et autour des enjeux et problématiques liés à la régulation des contenus et des contenants à l'ère de la télévision par satellite, du câble, du mobile et de l'Internet.

Intervenant dans le cadre de la session de débat consacrée au rôle des régulateurs, Mme Lemrini Elouahabi a mis en relief l'importance des enjeux liés à la transition vers le numérique qui doit promouvoir, voire renforcer la dynamique de la transition démocratique. Les instances de régulation de la communication ont, en effet, un rôle important à jouer en tant qu'acteurs du processus démocratique, en matière de promotion de la liberté de communication et de la liberté d'expression ainsi qu'en matière d'équité d'accès à l'information.

A l'issue d'un échange riche et fructueux autour de ces thématiques, qui a enregistré une participation et une contribution actives de la délégation de la HACA, une session à huis clos réunissant les Présidents des instances membres du Réseau a été consacrée à la vie interne de ce dernier.

Au cours de cette session, les Présidents des instances membres ont adopté le Rapport moral et financier présenté par le Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin et Secrétaire Exécutif du RIARC, M. Théophile Nata. De même, le bilan d'exécution de la feuille de route 2012-2013 par la présidence Tanzanienne, présenté par la présidente de la Tanzania Communications Regulatory Authority (TCRA), a été salué et adopté à l'unanimité.

La feuille de route 2014-2015 du RIARC, proposée par le CSC du Niger qui assurera la Présidence du Réseau au cours des deux prochaines années, a également été adoptée à l'unanimité. Elle s'articulera autour de cinq axes thématiques : « *La transition vers le numérique* », « *Le cadre juridique et institutionnel de la régulation* », « *La régulation des médias en période électorale* », « *L'égalité des sexes dans les médias* » et « *Les partenariats et le réseautage* ».

Cette dernière session, au cours de laquelle la vice-Présidence du Réseau pour le biennium 2014-2015 a été confiée à la National Media Commission (NMC) du Ghana, a également été marquée par la passation du flambeau de la Présidence entre la TCRA de Tanzanie et le CSC du Niger.

Outre la Présidente de la HACA, la délégation marocaine était composée de MM. Mohamed Abderahim, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle, El Mahdi Aroussi Idrissi, Directeur du Département des Etudes Juridiques, Amin Azziman, Responsable de la Coopération Internationale et Youssef Lamchahab, Coordinateur d'Unité au Département des Infrastructures Techniques et de la Veille Technologique.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>